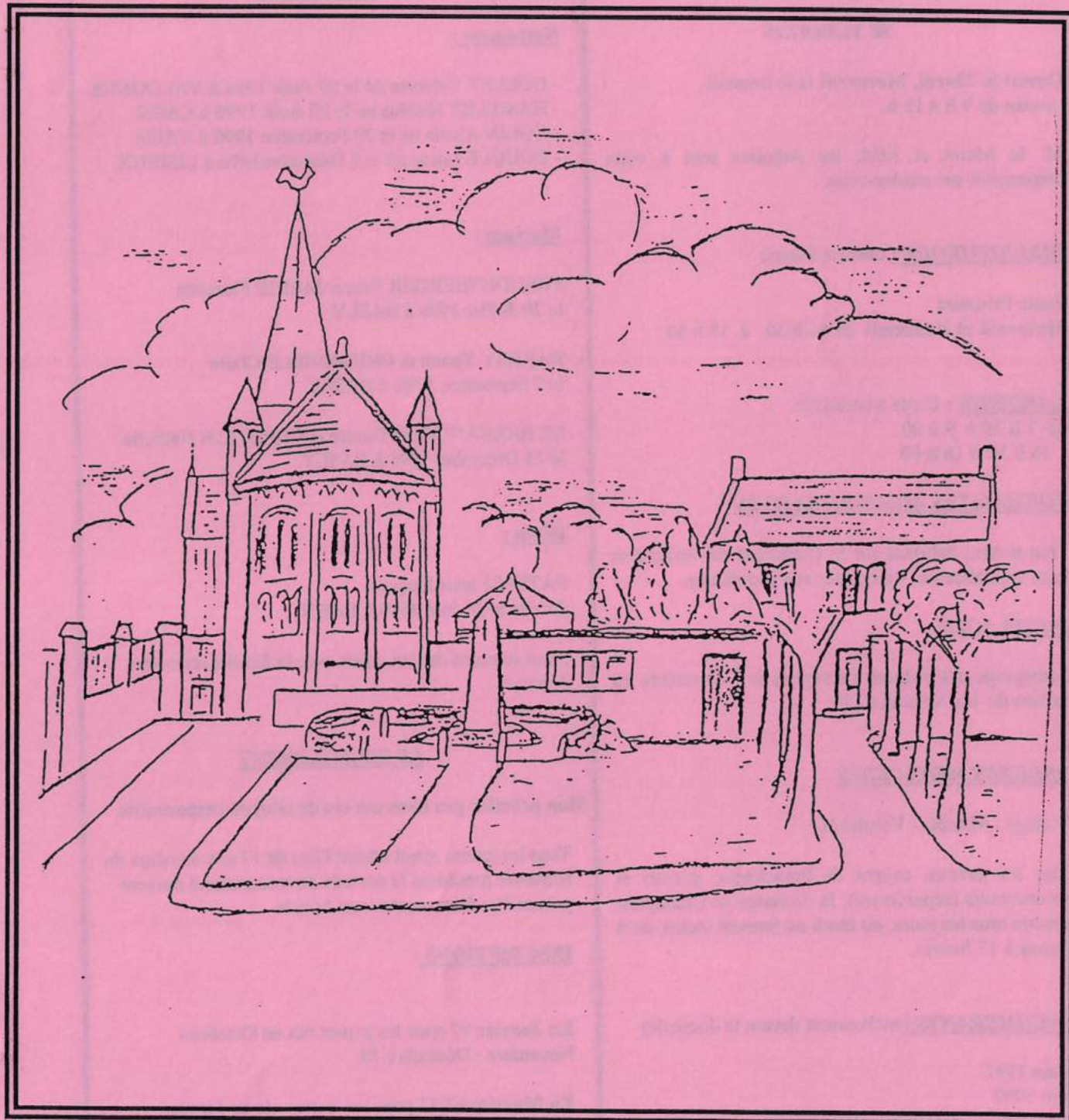


VIVRE A BASLY

DÉPARTEMENT du CALVADOS
ARRONDISSEMENT de CAEN
CANTON de CREULLY
COMMUNE de
BASLY



BULLETIN D'INFORMATION
DECEMBRE 1996

INFORMATIONS GENERALES

SECRETARIAT DE MAIRIE : C. Carpophore

☎ 31.80.07.25

Ouvert le **Mardi, Mercredi et le Samedi**
matin de 9 h à 12 h.

M. le Maire et MM. les Adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

BIBLIOTHEQUE (ouverte à tous)

Ecole Primaire
Mercredi et Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

GARDERIE : Ecole Maternelle
de 7 h 30 à 9 h 00
16 h 30 à 18 h 00

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Tout nouvel habitant sur la Commune est invité à se faire connaître en Mairie, dès son installation.

DOUBLAGES

Ramassage des ordures ménagères le 2 Novembre 96
au lieu du 1er Novembre 96.

ORDURES MENAGERES

Passage : **Mardi - Vendredi**

Pour les gazons, coupes de branchages, gravats et encombrants (séparément), la décharge de Creully est ouverte tous les jours, du lundi au Samedi inclus, de 8 heures à 13 heures.

ENCOMBRANTS (enlèvement devant le domicile)

Mars 1997

Juin 1997

Les dates précises vous seront communiquées ultérieurement.

AUBERGE DE BASLY

- Dépôt de pains pendant la fermeture de la Boulangerie de BASLY.
- Dépositaire OUEST FRANCE

ETAT CIVIL

Naissances :

- COLLET Valentin né le 09 Août 1996 à VALOGNES.
- HAMELET Nicolas né le 30 Août 1996 à CAEN.
- COLIN Alexis né le 20 Septembre 1996 à CAEN
- BOUGLE Lucas né le 9 Décembre 1996 à LISIEUX.

Mariage :

FREUDENBERGER Eric et MARIE Florence
le 20 Juillet 1996 à BASLY.

BARREY Yoann et CHEDEVILLE Claire
le 7 Septembre 1996 à BASLY

LE BARBANCHON Patrice et CHRETIEN Nathalie
le 14 Décembre 1996 à BASLY

Décès :

PATELLI Jean-Jacques
décédé le 24 Juin 1996 à CAEN

Nous sommes de tout coeur avec la famille dans leur épreuve.

LE RECENSEMENT

Mon premier pas dans ma vie de citoyen responsable

Tous les jeunes ayant atteint l'âge de 17 ans au cours du trimestre précédent la période de recensement doivent penser à se faire recenser en Mairie.

INSCRIPTIONS :

En Janvier 97 pour les jeunes nés en Octobre -
Novembre - Décembre 79.

En Mars/Avril 97 pour les jeunes nés en Janvier -
Février - Mars 80.

En Juin/Juillet 97 pour les jeunes nés en Avril -
Mai - Juin 80.

C'est important pour ceux qui poursuivent des études, le défaut de cette démarche peut entraîner un appel d'office sous les drapeaux.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

DOCUMENTS	ADRESSEZ-VOUS	PIECES A FOURNIR
Fiche Individuelle d'Etat Civil.	à n'importe quelle Mairie à la C.A.F. à la C.P.A.M. ou M.S.A.	Livret de famille ou extrait d'acte de Naissance ou carte d'identité (avec cette dernière pièce la filiation ne pourra pas être indiquée).
Fiche Familiale d'Etat Civil.	à n'importe quelle Mairie	Livret de Famille
Fiche d'Etat Civil et de Nationalité	à n'importe quelle Mairie	Outre les pièces mentionnées ci-dessus munissez-vous de votre (ou des) carte (s) d'identité en cours de validité.
Extraits ou copies des actes de Naissance, mariage ou décès.	à la Mairie du lieu de Naissance, mariage ou décès.	Justifier son identité.
Carte d'identité	à la Mairie	. 2 photographies récentes . un timbre fiscal à 150 F. . le livret de famille, . l'ancienne carte . (formulaire à remplir remis par la Mairie)
Passeport	à la Mairie	. 2 Photographies récentes . un timbre fiscal à 350 F. . le livret de famille . l'ancien passeport . (formulaire à remplir remis par la Mairie).
Autorisation de sortie de territoire	à la Mairie	Livret de famille (présence du Père ou de la Mère)

LE MOT DU MAIRE

Notre planète bleue continue inlassablement sa ronde, une année de plus se termine. Avec l'équipe municipale, je vous adresse nos vœux les meilleurs, de santé en premier lieu puis de réussite dans vos entreprises et vos projets.

Nous remercions celles et ceux qui participent à la vie de la commune dans tous les domaines qu'ils ou elles soient salariés (ées), bénévoles ou élus (es).

Je tiens à souhaiter la bienvenue à celles et ceux qui ont choisi de venir vivre à BASLY, à leur dire également que la vie associative les attend et qu'il y a de la place pour agir ensemble. Réserveons leur bon accueil.

Souhaitons bonne chance à celles et ceux qui sont appelés à continuer leur vie sous d'autres horizons.

Nous voyons tous : les pavillons se construire, la deuxième tranche va commencer en début d'année. La Commune vient d'acquérir, par obligation pour recueillir les eaux de pluie, le terrain situé le long du chemin du Rocreux en amont de la station d'épuration, et près d'un hectare de bois situé derrière celle-ci qui était vendue avec le terrain.

L'aménagement de ce bois est à penser ?

Un porche a été construit à l'école maternelle pour abriter les enfants qui attendent le bus, il ne coûte à la Commune que 55 230 F. car l'Etat participe à hauteur de 50 % (nous récupérons en plus 15 % de T.V.A).

Nos boulangers vont partir en retraite, plusieurs candidats étudient en ce moment leur succession.

Je vous souhaite bonne lecture des pages qui suivent pour vous informer de la vie de votre commune et demeure à votre disposition.

Le Maire,
François OUDIN

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Notre commune est membre du Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères (SIROM) de CREULLY auquel nous avons délégué ce service. Un plan départemental pour l'ensemble des Départements Français est en cours d'élaboration car notre problème est la destruction de ces déchets. En 2002, les sites divers seront fermés, en outre, seuls les déchets non recyclables devrons y être portés. Dans le Calvados, outre l'usine d'incinération de COLOMBELLES, il n'y aura que quelques sites : ARGENCES, LIVRY, LES OCRAIS et peut être ESQUAY-SUR-SEULLE que des grandes entreprises se sont empressées d'acquérir ce qui leur donne un poids commercial fort. En outre, la réglementation est lourde de coût financier : entreposage entre des lits d'argile pour ne pas polluer les nappes d'eau.

N'oublions jamais que nous "empruntons la Terre à nos enfants".

Le contrat passé entre le SIROM et la CGEA finit le 31 décembre 1996. Un appel d'offres a été lancé. Une seule entreprise a répondu sur la totalité des lots pour un nouveau contrat de 3 ans pouvant être renouvelé deux fois pour un an : soit au maximum 5 années.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères, calculée en fonction de la taxe du Foncier Bâti (code des impôts), a augmenté en moyenne, sur 4 ans, de 10,40 % par an dont 0 % en 1995 et 20 % en 1996.

Le nouveau contrat verra jour en 1997, le coût de la collecte augmentera de 9 % mais celui de la destruction de 23,3 %.

La hausse moyenne ne peut encore être indiquée avec précision (11 à 13 %).

De même, nous avons appris à économiser l'énergie et l'eau, il nous faudra réduire nos déchets. Chacun de nous est concerné. "La crise de la Vache Folle" a montré la puissance des "Consommateurs" lorsqu'ils veulent prendre des décisions communes et chacun les respecter. Nous sommes ensemble et individuellement responsables de ce qui nous arrive lorsque nous n'agissons pas.

La collecte sera organisée de la façon résumée suivante, mais vous recevrez un document explicatif lorsque cela sera mis en place.

- Ramassage : des ordures ménagères en sac gris des éléments recyclables en sac transparent dit "Propres et secs" (emballages plastiques, métalliques, cartons et cartonnettes, les tetra-briques de lait ou jus de fruit),
- Conteneurs de villages :
 - pour les papiers journaux) Recyclables lourds
 - pour le verre)
- Incitation au compostage individuel pour les gazons, petits taillis de haies (moins de 1 cm de diamètre), et épluchures de légumes.
- Encombrants hors ferraille et gros appareils ménagers en benne avec les ordures ménagères à des jours fixes dans l'année.

...

- Centre d'AMBLIE pour apports volontaires des gros taillis de haie et bois, huile, gravats, terre, pneumatiques et peut-être les piles (et gazons non compostés chez soi).

Les entreprises qui emballent les produits que nous achetons paient une taxe pour réduire la masse de ces emballages ou utiliser des matières recyclables mais celle-ci n'est pas assez dissuasive, par exemple, il n'y a que 60 à 70 % du volume d'une boîte de lessive occupée par le produit !

Il vous appartiendra par vos achats de favoriser les "emballages recyclables" ou les commerçants qui vous donnent des sacs en papier (recyclables) au lieu des sacs plastiques perdus ou encore d'utiliser des sacs permanents dans le coffre de nos voitures (comme les filets à provisions toujours dans le sac à main de nos grands-mères), etc.

Par ailleurs, j'ai demandé à Madame le Ministre de l'Environnement que la loi modifie le système de taxation des ordures ménagères pour permettre, comme cela se fait en SUISSE, de faire payer les consommateurs en fonction du volume "ramassé". Mais cela est une autre histoire !!

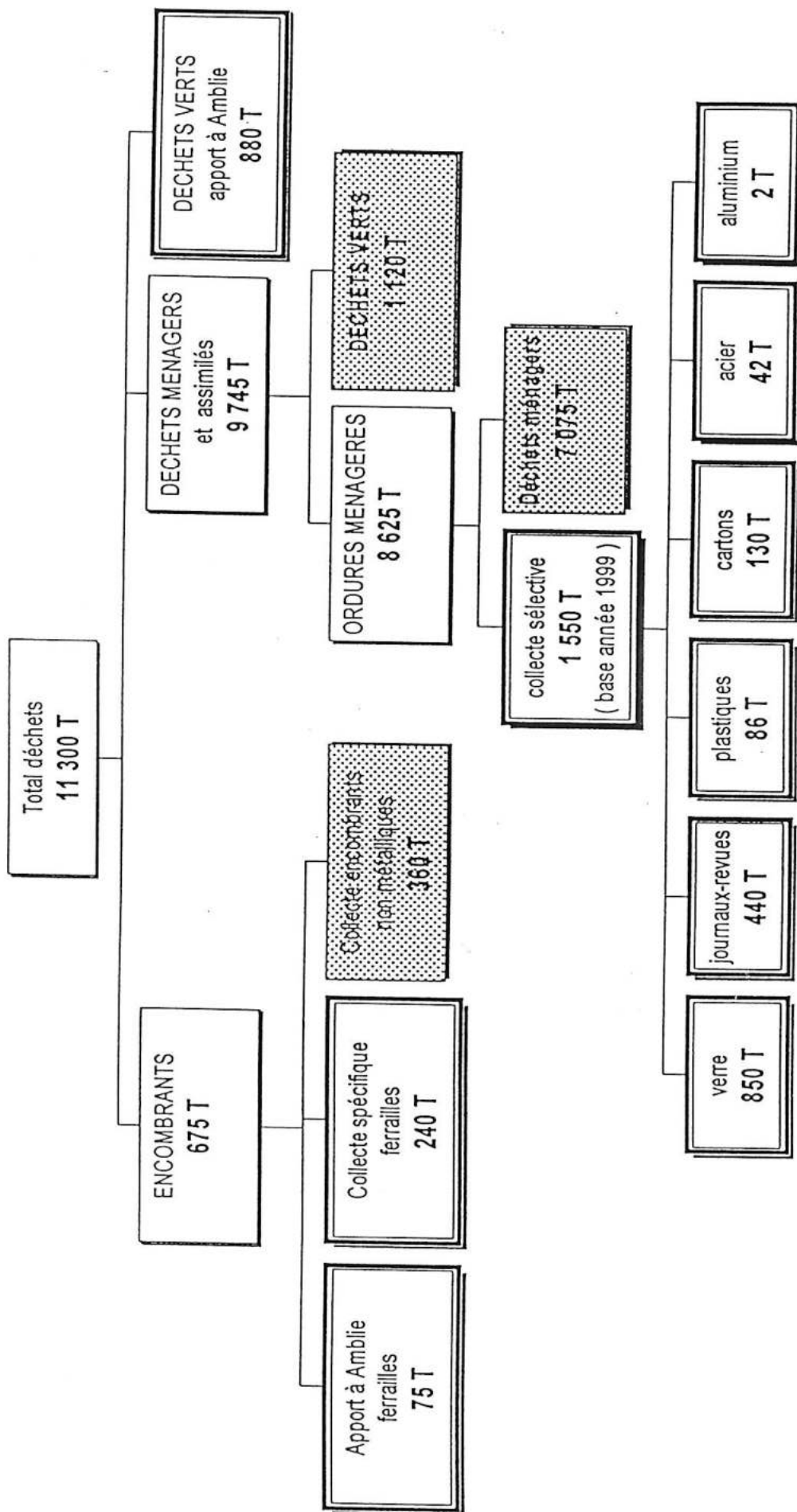
J'ai personnellement participé au syndicat d'étude du plan départemental, à la commission d'appel d'offres ainsi qu'au bureau du SIROM, aussi j'ai peut-être été un peu long mais je demeure à votre disposition pour vos questions, vos suggestions.

Vous trouverez, ci-après, "La production de déchets" de notre syndicat : 43 communes pour 22.990 habitants, détaillée par produit.

Seuls les déchets ménagers non recyclables devront être, à terme, mis en destruction. Le marché est étudié pour 9 000 Tonnes. Chaque fois que tous ensemble nous "recyclons", 1 000 Tonnes en plus nous économiserons au SIROM 386 000 F, soit près de 10 % du coût prévisionnel de destruction budgétisé par le syndicat.

F. OUDIN

LES FLUX DE DECHETS



CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

VIGIPIRATE

Notre Communauté Nationale est, à nouveau, frappée par le terrorisme international aveugle et criminel.

Le PLAN comporte l'interdiction de stationner devant les écoles et d'y pénétrer.

Respectons-en les consignes. Ne sombrons pas dans l'amalgame et la peur des autres lorsqu'ils sont différents de nous par leur aspect, leurs coutumes et leurs croyances. Mais restons calmes et vigilants.

Notre sécurité commune en dépend d'abord. La Police, la Gendarmerie et l'Armée ne peuvent pas tout. La vigilance calme, permanente et déterminée, de chacune et chacun d'entre nous, contribue à la sécurité de notre Communauté et sera une aide pour nos Forces de l'Ordre mises à lourde contribution.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LE VILLAGE

Je suis obligé de rappeler à chacune et chacun d'entre vous que la vitesse est réglementairement limitée à 50 km/heure, mais que dans nos rues (en particulier rue de Fontaine Henry, rue du Stade et rue Talbot) nos enfants s'y promènent pour aller et revenir de l'Ecole ou y font du patin ou du vélo : Il vaut mieux encore rouler plus lentement.

SÉCURITÉ DE NOS MAISONS

Depuis quelques mois, un certain nombre de vols ont eu lieu. Il convient, à chaque fois, quel que soit le préjudice, de porter plainte à la Brigade de Gendarmerie de DOUVRES en lui donnant le maximum d'éléments et en lui signalant les anomalies de circulation lente et inconnue (numéro de plaque). Celle-ci finit le plus souvent par attraper les auteurs même si cela peut prendre du temps. Faites attention à la fermeture des portes et fenêtres, surtout des petites (barreaux). Ne laisser pas les clés sur les véhicules même dans votre garage.

F. OUDIN

**RAPPORT D'ACTIVITES
DE LA COMMISSION DES AFFAIRES TECHNIQUES
ET DES TRAVAUX**

(VOIRIE - ENVIRONNEMENT)

Après une année 1995 particulièrement active et portée essentiellement sur des travaux de voirie (revêtements en enrobés des trottoirs et chaussées sur plusieurs rues de la Commune), 1996 sera une année de transition basée sur un budget strict.

On recensera néanmoins les opérations ci-après.

A. TRAVAUX

■ **RUE DU ROCREUX**

- ↳ Assainissement sur 550 ml en Ø 600.
- ↳ Talutage afin de soutenir les terres des terrains contigus.
- ↳ Enduits d'usure sur la chaussée.
- ↳ Fourniture et pose de fourreaux en attente pour mise en souterrain des réseaux FRANCE TELECOM et EDF.

■ **PASSAGES PIETONS ET RALENTISSEURS**

- ↳ Matérialisation à la peinture.

■ **RUE DE FONTAINE HENRY, RUE DU STADE, ETC...**

- ↳ Maintenance et reprofilage en enrobés.

B. ETUDES

■ **CENTRE BOURG - ROUTE DE COURSEULLES**

- ↳ Amélioration de l'environnement pour effacement des réseaux aériens.
- ↳ Suppression du poste de transformation et son remplacement par un poste de transformation bas poteau.

↳ Réfection des trottoirs suite à passage des réseaux souterrains.

Cette opération prend également en compte l'alimentation électrique des zones à urbaniser entre la Rue de Fontaine Henry et la Route de THAON et pourrait être mise en oeuvre en 1997 si les projets de lotissement sont suffisamment avancés.

■ ROUTE DE SAINT-AUBIN

↳ Amélioration de l'assainissement en eaux pluviales au droit de la boulangerie et au-delà de la Rue du Bac du Port.

Une demande de subvention a été formulée auprès du Conseil Général. Ce dernier a différé jusqu'ici cette opération prétextant qu'il revenait à la Commune de financer entièrement l'opération.

■ RUE DE TALBOT

↳ Réfection de trottoirs.

1997, comme élucidé précédemment pourrait voir la concrétisation des projets ci-dessus, mais il faudra encore se soumettre à un budget rigoureux de plus en plus ponctionné pour les chapitres de fonctionnement, et notamment, les dépenses obligatoires que la Commune doit créditer.

Le Maire-Adjoint,

D. PENVERN.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DE LA REGION DE THAON**

L'année 1996 verra enfin la concrétisation du dossier de l'assainissement du QUARTIER DES MOULINEAUX à FONTAINE HENRY ; après douze ans de compromis.

Ce dossier ne doit son aboutissement que grâce à l'acharnement des délégués, à la ténacité de Mr LECLERC, Maire de FONTAINE HENRY soucieux de la non pollution du Bassin de la MUE et surtout à l'obtention de diverses subventions de l'Agence de l'Eau, du Conseil Général et de la Ville de CAEN (soit environ 58 % sur un montant de 3 073 895 F HT).

Le mois de Novembre nous a réservé une bonne surprise, l'Agence de l'Eau ayant décidé d'augmenter sa participation de 5 % (compris dans les 58 %).

Soucieux des équilibres financiers du Syndicat, nous avons tenté d'obtenir une subvention complémentaire auprès de notre Ministre de l'Environnement, Corinne LEPAGE. Mais, en vain !

Les travaux se poursuivent et devraient se terminer pour fin Février. Par la suite, les riverains (environ 50 branchements) seront dans l'obligation de se raccorder sur le réseau public dans les 2 ans.

Compte tenu de la zone marécageuse et de l'altitude de certaines propriétés, quelques propriétaires devront se doter de pompes de refoulement.

Pour 1997 et les années à venir, le Syndicat devra opter pour la réparation des réseaux posés dans les années 1977/1978, notamment dans les marais de THAON.

Les récents passages de caméra dans le réseau de THAON ont montré de graves défauts des canalisations.

Les tuyaux en amiante-ciment présentent des fissures, des ruptures, des joints mal posés, et par voie de conséquence, une non étanchéité qui permet une rentrée importante d'eaux parasites qui nuit au fonctionnement optimal de la station d'épuration.

La technique utilisée (tuyaux en amiante-ciment) doublée d'une mise en oeuvre sur un sol mouvant apporte malheureusement de sérieuses conséquences financières pour l'abonné et sur l'environnement.

Ceci étant, l'optimisme règne malgré tout au sein des membres du Syndicat. La nouvelle station d'épuration fonctionne bien, et même très bien, l'Agence de l'Eau accordant chaque année au Syndicat les meilleures dotations financières pour l'excellent rendement de la station.

Le Maire-Adjoint,

D. PENVERN.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE
DES EAUX DE LA SOURCE DE THAON**

Le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau vient d'être présenté au Conseil Municipal.

On peut retenir les chiffres significatifs ci-après.

☞ Nombre de Communes adhérentes au Syndicat :

13, soit 7 980 habitants

☞ L'eau distribuée provient :

▪ Station d'ANGUERNY ⇨ 43 074 m³

▪ Ville de CAEN via station de THAON
⇨ 473 340 m³ (à titre gratuit)

☞ Nombre d'abonnés :

▪ 1994 ⇨ 2 880

▪ 1995 ⇨ 2 953

☞ Longueur totale du réseau ⇨ 146 km

☞ Qualité de l'eau :

▪ 1994 ⇨ 263 analyses effectuées

▪ 1995 ⇨ 650 analyses effectuées

L'eau distribuée est globalement bonne avec un taux de nitrates de 38,2 mg/litre.

☞ Prix de l'eau en 1995 et 1996 pour 120 m³

	1995	1996	VARIATION
Délégataire (CISE)	333, 96 F	344, 38 F	+ 3, 1 %
Syndicat	264, 84 F	269, 40 F	+ 1, 7 %
Redevances FND AE (ETAT)	15, 00 F	16, 80 F	+ 12 %
Redevances pollution (Agence de l'Eau)	264, 59 F	254, 52 F	- 3, 9 %
T.V.A. (ETAT) 5, 5 %	33, 62 F	35, 30 F	
TOTAL	912, 01 F	920, 40 F	
PRIX RAMENE AU M³	7, 60 F	7, 67 F	+ 0, 9 %

On notera que le m³ d'eau augmente de très peu à BASLY, soit + 0,9 % du fait de la diminution de la redevance pollution (- 3,9 %) obtenue par les délégués de BASLY qui ont réclamé auprès de l'Agence de l'Eau une harmonisation de la redevance pollution sur les trois communes du Syndicat d'Assainissement (THAON - FONTAINE HENRY - BASLY).

La contrepartie étant répercutée sur les deux autres communes qui subissent une hausse plus conséquente, soit

⊙ THAON ----- + 5,6 %

⊙ FONTAINE HENRY ----- + 12,5 %

☛ Consommation par abonné 136 m³ par an

☛ Rendement du réseau

- Rapport des pertes d'eau sur le volume mis à disposition
⇒ 83,3 %

☛ Recettes d'exploitation

- Ventes d'eau 1 239 743 F
- Taxes de raccordement 6202 800 F

TOTAL 1 442 543 F

☛ Travaux engagés en 1996

- Renforcement à Villons les Buissons 187 300 F
- Travaux divers de renforcement 232 225 F
- Travaux 18^{ème} tranche/AMBLIE-MATHIEU 375 300 F
(Ent. CISE + STORNO)
- Travaux 19^{ème} tranche/MATHIEU-ANGUERNY-THAON . 935 000 F
(Entreprise CARPENTIER)
- 4 poteaux incendie 60 000 F

TOTAL 1 789 825 F

Les travaux programmés pour 6 ans en tranches (18^{ème} - 19^{ème} tranches) sont subventionnés à hauteur de 25 %.

L'année 1997 verra le bouclage du réseau d'eau potable du secteur CAINET à LANTHEUIL pour un montant TTC de 808 020 F.

Le Maire-Adjoint,
D. PENVERN.

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL FRANK DUNCOMBE

14053 CAEN CEDEX (adresse postale)
1, route de Rosel, 14280 SAINT-CONTEST
Téléphone : 31.46.82 82, Télécopie : 31.95.36.15

LE NOMBRE DE PAGES DU RAPPORT D'ANALYSES CORRESPOND AU NUMERO DE LA PAGE DE LA SIGNATURE
Edition Prescripteur base 0

SAEP DE LA SOURCE DE THAON

A76

D.D.A.S.S. HYGIENE PUBLIQUE
14 RUE DU CLOS HERBERT

14036 CAEN CEDEX

Entrée du 08/10/96
Dossier N° 56235

Page 1

1 EAU - ANALYSE DE TYPE P2P

Prélèvement effectué le : 08.10.1996

A : 15H25

par : AGENT DE LABORATOIRE (T.B.)

déposé le :

A :

par :

reçu le :

A :

Origine : FORAGE D'ANGUERNY

Usage : DISTRIBUTION PUBLIQUE

Lieu de prélèvement : RESERVOIR D'ANGUERNY - REFOULEMENT

Motif de l'analyse : PROGRAMME OBLIGATOIRE

Traitement : OUI mode :

Demandeur : DDASS DU CALVADOS

Facturation : CISE BAYEUX

PROGRAMME OBLIGATOIRE

0

Chlore total.....

0,20

mg/l

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL FRANK DUNCOMBE

14053 CAEN CEDEX (adresse postale)
1, route de Rosel, 14280 SAINT-CONTEST
Téléphone : 31.46.82 82, Télécopie : 31.95.36.15

LE NOMBRE DE PAGES DU RAPPORT D'ANALYSES CORRESPOND AU NUMERO DE LA PAGE DE LA SIGNATURE
Edition client base 0

Mairie de
14610 BASLY
COURRIER REÇU

A76

SAEP DE LA SOURCE DE THAON

19 NOV. 1996

Entrée du 08/10/96
Dossier N° 56236

Page 1

Prélèvement effectué le : 08.10.1996

A : 16H15

par : AGENT DE LABORATOIRE (T.B.)

déposé le :

A :

par :

reçu le :

A :

Origine : UD ANGUERNY

Usage : ALIMENTATION

Lieu de prélèvement : BENY SUR MER - LOGEMENT MAIRIE

Motif de l'analyse : PROGRAMME SURVEILLANCE RENFORCEE 96

Traitement : OUI mode :

Demandeur : DDASS DU CALVADOS

Facturation : DDASS DU CALVADOS

Nitrates en NO3-.....

38,2 /

mg/l

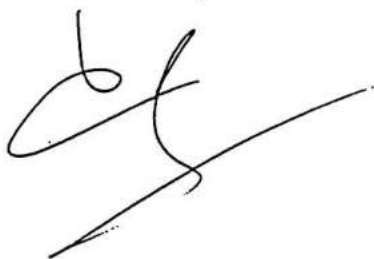
Titre hydrotimétrique total.....

38,8

° f

Le Responsable Technique - Saint-Contest le 18/10/1996
Serge Deschamps

Jean-Paul Malas



**ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES
DU R.P.I. DES COMMUNES DE
ANGUERNY - ANISY -
COLOMBY-SUR-THAON ET BASLY**

Déjà trois ans que notre association est née !

Et encore plus de moyens mis à disposition des enseignants pour nos enfants. En effet, pour cette nouvelle rentrée scolaire, nous pourrons répartir entre les différentes classes une enveloppe de 21 000 F. S'ajoute à cela l'achat de quatre ordinateurs multimédias qui, dès ce mois ci, seront opérationnels dans chaque école primaire.

Notre action, c'est aussi des animations qui ont regroupé de nombreuses familles des quatre communes.

Nous pouvons à présent vous présenter le calendrier des animations prévues pour cette année scolaire 1996/1997.

Nous espérons vivement rassembler l'ensemble des parents du R.P.I. pour la plus grande joie de nos enfants.

Les bénéfices de ces animations permettront de financer les projets des classes pour l'année 1997/1998.

Et si vous souhaitez participer à la mise en place de l'une de ces manifestations, n'hésitez pas !

Contactez le responsable. Un petit coup de main ou de bonnes idées seront toujours les bienvenus.

ANIMATIONS	DATES	RESPONSABLES
- tirage du Loto Dinde	A eu lieu le : Samedi 14 décembre 1996	Eve MARIE : ☎ 02.31.80.67.78
- Spectacle de la Chandeleur (Anisy)	Samedi 1er février 1997	Claude INIZAN : ☎ 02.31.44.14.33
- Bourse aux Vêtements (Anguerny)	du 20 au 24 mars 1997	Anne BANDRAC : ☎ 02.31.80.02.72
- Carnaval "Contes et Légendes" (Basly)	6 avril 1997	Carole VILPOUX : ☎ 02.31.44.07.14
- "Croissant du Dimanche Matin"	en mai 1997	
- Foulées du R.P.I. (Basly)	Samedi 7 juin 1997	Patrice THOREL : ☎ 02.31.08.05.01
- Kermesse des Ecoles	Dimanche 8 juin 1997	Dominique POUETTRE : ☎ 02.31.95.48.79

Suite à l'Assemblée Générale du 11 octobre 1996, nous vous présentons le nouveau bureau de l'Association :

Présidente : Dominique POUETTRE (Anisy)
Trésorier : Didier DEVILLERS (Anguerny)
Secrétaire : Carole VILPOUX (Anisy)

Vice-Président : Claude INIZAN (Anisy)
Trésorier-adjoint : Patrice THOREL (Anguerny)
Secrétaire-adjointe : Anne-Marie KEITA (Anisy)

C'est avec optimisme que nous envisageons cette année, sept nouveaux parents étant venus se joindre à nous. Nous espérons pour nos animations à venir, toujours plus de réussite et autant de Bonne Humeur !

L'Association de Parents d'Elèves
du RPI des Communes de Anisy, Anguerny,
Basly et Colomby sur Thaon

vous présente

LE SPECTACLE DE LA CHANDELEUR
LE SAMEDI 1er FEVRIER 1997
A 18 H 00
à la Salle Polyvalente d'ANISY



Il était une fois

Un conte merveilleux
Une histoire extraordinaire... Au pays de la neige.
Vous savez, dans un de ces villages où l'été
se faufile et l'hiver s'étire.

Il était une fois

deux enfants qui s'aimaient tendrement...

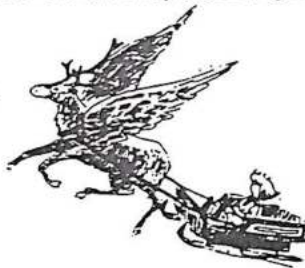
Elle s'appelait GERDA,



Il s'appelait KAY.

Un jour de grand froid, KAY rencontre
La REINE des NEIGES qui l'emporte dans son royaume.
GERDA décide de partir à sa recherche
Elle va rencontrer des personnages quelquefois fabuleux
et surprenants, tels le ROI-CHATEAU, le CORBEAU qui PARLE

Le RENNE VOLANT...



IL était une fois,

Un conte merveilleux

COUPON REPONSE

NOM :

PRIX DE LA PLACE : 20 F.

Nombre de place (s) :

Règlement par chèque à l'ordre de l'Association des Parents d'Elèves du RPI à joindre à ce coupon réponse.

Nous retourner l'ensemble sous enveloppe aux instituteurs du RPI ou

à Madame Anne-Marie KEITA - 4 rue de la Chenaie 14610 ANISY (face à la Mairie d'Anisy).

Renseignements au 02.31.95.48.79

FEUX DE LA SAINT-JEAN

Pour la deuxième année consécutive, nous avons eu la participation bénévole du salon de coiffure pour les confettis et l'ouverture du défilé des lampions.

La plus grande participation des enfants, cette année, prouve le plaisir qu'ils ont à défiler, le manque de musique de marche a fait un peu défaut, mais l'an prochain nous comptons avoir une voiture avec musique par haut-parleur pour entraîner nos marcheurs.

L'Orchestre fut toujours aussi apprécié avec la participation de Monsieur LE BUHAN, habitant de BASLY.

Les crêpes, frites, saucisses ont eu un succès grandissant mis à l'abri grâce au concours du barnum d'Eric FLAMBARD.

Monsieur et Madame MARIE, boulangers, ont su donner de leur temps pour assurer la buvette.

Cette petite fête s'est terminée, comme chaque année maintenant, sur des danses pour le plaisir de tous.

Donc à l'année prochaine.

BONNES FÊTES A TOUS.

J. LEGAULT



BIBLIOTHÈQUE

Nouvelle affluence, cette année, pour le Noël de la Bibliothèque. Une quarantaine d'enfants sont venus écouter les contes de Mesdames Jeanine LEBLATIER, Caroline SAMBUCHI et Eliane LACOUR. Six jolis contes choisis pour le plaisir des plus petits et des moyens, les grands étaient plongés dans les Bandes Dessinées.

Puis ce fut le goûter confectionné par les mamans et mamies que nous remercions de leur générosité.

Que le Conseil Municipal ayant offert les friandises et les boissons soit aussi remercié.

Le café fut apprécié par les mamans.

Nous avons terminé cette petite fête par le verre de l'Amitié.

D'année en année, la Bibliothèque Municipale acquiert de nouveaux livres et attire toujours plus de lecteurs, le coin des enfants, notamment, s'est considérablement développé ces derniers temps.

Nous sommes heureuses de faire passer la joie de la lecture, ce qui permet aux enfants de découvrir ensemble de merveilleuses histoires.

Nous recevons aussi les classes (Grande Section) et primaire sur le temps scolaire.

C'est une démarche auprès des jeunes lecteurs à laquelle nous aimons participer.

Ne pas oublier que la Bibliothèque est aussi à la disposition des adultes : Romans, Encyclopédies et de très jolis documentaires.

Merci et Bonne Année à Tous.

Eliane LACOUR et Jeanine LEBLATIER





CANTINE SCOLAIRE DE BASLY

La cantine scolaire est gérée par la commune. Parents intéressés, n'oubliez pas de renvoyer dans les délais votre fiche mensuelle d'inscription de vos enfants ou de signaler tout changement 48 heures à l'avance (en semaine et le vendredi matin au plus tard pour le lundi). Faute de quoi, les repas seront perdus car hors ces délais, nous les payons à SODEAL.

COMITE JUNO

Une bourse est attribuée chaque année par le Comité pour permettre à un jeune d'une des communes adhérentes, de passer un temps au Canada.

Avis à un jeune intéressé qui pourra se renseigner en mairie.

TENNIS MUNICIPAL

L'année 1996 s'achève avec 36 adhérents.

En cette période de vœux, souhaitons que 1997 voit notre association se développer.

L'an passé, nous avons organisé une galette des rois qui s'est vue être un réel échec puisque nous n'étions que 10.

Néanmoins, l'expérience peut être renouvelée. Pour cela, il vous sera demandé de nous retourner un bulletin de participation.

Pour les inscriptions, nous commencerons à la mi-janvier. Les tarifs restent inchangés :

100 F Adultes
60 F Ados
30 F Moins de 12 ans
250 F Carte d'invité

Le responsable du Tennis vous souhaite un JOYEUX NOËL et UNE TRÈS BONNE ANNÉE.

J. MADELAINE

REPAS DES ANCIENS

C'est le 20 octobre que le Centre Communal d'Action Sociale a offert aux habitants de BASLY de plus de 65 ans un repas de fin d'année.

Repas qui s'est tenu à l'Auberge de BASLY et qui a été présidé par M. OUDIN, Maire.

Nous remercions tout particulièrement le Centre Communal d'Action Sociale qui nous permet de nous réunir chaque année les "anciens" et les "nouveaux" autour d'une bonne table.

Merci à Monsieur le Conseiller Général qui ne manque pas de venir nous saluer.

Merci aussi à Messieurs les Conseillers Municipaux, membres du Centre Communal d'Action Sociale et leurs conjoints qui nous honorent de leur présence.

A l'année prochaine et BONS VOEUX A TOUS.

J. LEBLATIER

CLUB DU TEMPS DE VIVRE

Les réunions ont repris au Club du Temps de Vivre, rue de l'Eglise.

Elles ont lieu LE JEUDI DE 14 H à 18 H.

Nous vous y attendons, vous y serez les bienvenus. Nous sommes peu nombreux, nous attendons toute idée ou initiative.

Si vous êtes retraités ou pré-retraités ou si vous vous ennuyez, venez passer l'après-midi avec nous.

Au début de cette nouvelle année, nous vous offrons à tous nos meilleurs voeux.

J. LEBLATIER

AVIS A LA POPULATION

Pour une meilleure distribution du courrier, il vous est demandé d'écrire clairement votre nom (ou vos noms) sur votre boîte aux lettres.

Merci de votre compréhension.

NOËL A BASLY

Le 21 décembre 1996 à 14 h 30, le conseil municipal a convié les enfants de BASLY au traditionnel arbre de Noël.

110 enfants, de la naissance à la fin du cycle primaire, se sont retrouvés avec bon nombre de leurs parents à la Salle Polyvalente.

Ils ont assisté avec plaisir à une petite représentation théâtrale qui les a apparemment bien amusés, puis chacun est allé voir le Père Noël, non sans quelques bousculades. Chocolats, livres, petits goûters ont réjoui petits et plus grands.

Jusqu'au Noël prochain.





L'AMICALE DE BASLY

VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VOEUX
POUR L'ANNEE NOUVELLE

LA PAGE DE L'U.S.V.M

La saison de football 96/97 a commencé avec la rentrée scolaire.

L'U.S.V.M a recueilli les fruits d'un travail commencé en juin dernier auprès des parents des 7 communes qui composent le club.

L'U.S.V.M s'est fait mieux connaître en assurant des permanences dans les Mairies pour faciliter le recrutement des jeunes.

Le résultat est édifiant puisque l'effectif « jeunes » a pratiquement doublé = 49 licenciés éparpillés dans les catégories débutants, poussins, pupilles et moins de 13 ans.

Les problèmes de transports ont alors surgi ; jusque là assurés par des bénévoles, les transports ont été pris en charge par l'A.B.F.R avec le car de ramassage scolaire.

Un grand merci au Conseil de l'A.B.F.R et à son Président qui ont de suite compris le rôle de service public que nous assurons.

Chaque mercredi donc, sur le stade de **BASLY**, Mrs **ALVADO**, **LORPIN** et **PORET** aidés par Mr **PESNELLE** entraînent ces 49 jeunes licenciés de 14h à 16h.

Chaque samedi, ce sont les compétitions au niveau du **District de Football du Calvados.....**

Au total l'U.S.V.M prend en charge ces jeunes durant 4 heures par semaine.

Quant aux Seniors, l'effectif affiche 37 licenciés pour 2 équipes.

Les résultats de début de saison sont excellents. L'équipe 1A est classée 1^{er} de son championnat de 2^{ème} division de district alors que l'équipe 1B est classée 6^{ème} en 3^{ème} division.

Si vous souhaitez nous encourager, n'hésitez pas à vous rendre sur le stade de **BASLY**, le samedi à 14H15 pour les compétitions jeunes et à **FONTAINE-HENRY**, le dimanche à 15 heures pour les seniors .

Nous vous attendons ! .

CHRISTIAN ALVADO



Président de l'U.S.V.M

UNION SPORTIVE VALLEE DE LA MUE



Compte rendu de la journée du 30 juin 1996

➤ **L'U.S.V.M a fêté son arbitre Paul LOUVEAU** ◀

Les dirigeants de l'Union Sportive de la Vallée de la Mue ont organisé Dimanche 30 Juin le **JUBILE Paul LOUVEAU**, arbitre du Club, sur le terrain de **FONTAINE-HENRY**.

Après la visite des nouvelles installations, un premier match a opposé à 10 heures, l'équipe 1B de l'U.S.V.M à celle d'une sélection d'arbitres du Calvados, tous amis de **Paul LOUVEAU**.

L'U.S.V.M s'est imposée 4 buts à 2, non sans mal.

A 11 heures 30, l'équipe 1A de l'U.S.V.M rencontrait l'équipe des **Aventuriers** du 3^{ème} Bureau (équipe composée essentiellement de cinéaste de PARIS). L'équipe locale remporta ce match 6 buts à 1, match arbitré par **Paul LOUVEAU** qui eut droit à une haie d'honneur.

A 13 heures 30, discours et cadeaux en l'honneur de l'ami « **Popaul** » .

Un V.T.T ainsi qu'un superbe trophée offert par **Mr PESNELLE** lui furent remis. Ses amis arbitres n'étaient pas en reste et lui offrirent aussi de nombreux cadeaux. Quant à son épouse, elle reçut une superbe composition florale.

Visiblement ému, la larme à l'œil, l'ami Paul avait du mal à trouver ses mots pour remercier tous ses amis.

Un excellent méchoui, préparé par **Gilbert LEBOUCHER**, clôtura cette mémorable journée.

L'ami Paul, resté 15 ans fidèle au Club, ne sera plus sur le terrain pour arbitrer mais continuera de suivre les évolutions de l'U.S.V.M .

Le président **Christian ALVADO** tient à remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin au succès de cette manifestation, y compris les élus et les responsables du **District de Football du Calvados**.

LE PRÉSIDENT DE L'U.S.V.M
CHRISTIAN ALVADO

BASLY MOTO CLUB

L'année 96 se termine, et elle fut pour nous une très mauvaise année, puisque nous avons du annuler le Side Car et reporter nos deux courses.

En ce qui concerne les résultats sportifs :

- Pour le club, Eric FLAMBARD, après la finale de BASLY ajoute un sixième titre de Champion de Normandie Open à son palmarès, même si un déclassement sur tapis vert a été prononcer ses dernier jours.
- Philippe AUBIN finit 6ème du Championnat de Normandie B.
- Alexandre LELIEVRE finit 17 ème du Championnat minimes/cadets 80.

En éducatif :

- Sébastien CHARNY finit 7ème du Challenge 80 cm3 (9-12 ans)
- Khounsith VONGSANA finit 2 ème du Challenge 60 cm3 (6-9 ans)
- Nicolas AUBIN finit lui 3 ème du Challenge 60 cm3.

Fonctionnement du Club :

. Légère augmentation du nombre de nos licenciés :

- 79 en 1993 dont 10 de 6 à 12 ans et 7 de 12 à 18 ans.
- 85 en 1994 dont 7 de 6 à 12 ans et 7 de 12 à 18 ans.
- 78 en 1995 dont 10 de 6 à 12 ans et 11 de 12 à 18 ans.
- 88 en 1996 dont 16 de 6 à 12 ans et 12 de 12 à 18 ans.

Les jeunes de 6 à 12 participent aux stages éducatifs de la Ligue Régionale de Normandie. Notre club a organisé deux de ces stages, sur six ayant lieu en Basse Normandie, le 12 mai, le 15 Septembre 96 avec la participation d'une cinquantaine d'enfants.

. Diminution du nombre des spectateurs, dû à l'annulation du side-car cross, aux reports de dates et au mauvais temps.

Pour 97, nous avons décidé de reconduire notre manifestation et d'organiser Side Car Cross National, ainsi qu'une épreuve du Championnat de Normandie B.

Nous vous espérons nombreux pour cette manifestation qui se déroulera le :

2 Mars 1997

Mais aussi, pour le Moto Cross National qui se déroulera le 5 Octobre 1997.

D'autre part, nous avons demandé l'organisation d'un stage éducatif le 11 Mai 1996, et un Trophée Educatif le 14 Septembre.

Vous même, votre enfant, un membre de votre famille, ou l'un ou l'une de vos ami (e)s est intéressé par la moto tout terrain, renseignez-vous.

Contactez :

Yves GAUQUELIN
11 Rue de Fontaine Henry
14610 BASLY
☎ : 02.31.08.25.80

*Le Président, Guy FLAMBARD, et les membres du Basly Moto Club vous
présentent leurs meilleurs voeux pour 1997.*



LA LIGUE

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
COMITÉ DU CALVADOS

AVEC LE COMITÉ DU CALVADOS

LIGUONS NOUS CONTRE LE CANCER

Nous savons bien que vous êtes sollicités par de très nombreuses Associations pour des causes souvent dignes d'intérêt.

Nous savons bien que pour beaucoup d'entre vous les temps sont difficiles.

Nous savons bien que votre confiance a pu être atteinte par la mise en cause d'une association dont le discrédit porte préjudice à l'ensemble des actions caritatives.

ET POURTANT NOUS FAISONS APPEL A VOUS AVEC CONFIANCE : POURQUOI ?

Parce que le cancer est l'une des premières causes de mortalité en France, qu'il frappe à tout âge et constitue un fléau majeur.

LA LUTTE CONTRE LE CANCER EST NECESSAIRE

Parce que la prévention, le dépistage, la recherche et l'aide aux malades exigent des moyens financiers si importants que les fonds publics doivent être complétés par les fonds privés.

LA LUTTE CONTRE LE CANCER EST COUTEÛSE

Parce que depuis 78 ans la Ligue contre le cancer poursuit ce combat. La qualité de son action et la rigueur de sa gestion lui permettent - comme aux comités départementaux qui la composent - d'être membre du Comité de la charte de Déontologie des Associations Sociales et Humanitaires, ce qui implique transparence financière et contrôle des comptes, loyauté des messages et utilisation rigoureuse des fonds.

LA LUTTE CONTRE LE CANCER EST POSSIBLE AVEC LA LIGUE

AIDEZ LE COMITE DU CALVADOS A POURSUIVRE SON ACTION

DANS LE DEPARTEMENT, sachez que nos ressources sont : les cotisations, les dons, les subventions, les legs. Prenez contact avec nous : notre secrétariat, 23 rue de l'Oratoire à Caen, est ouvert à tous.

LIGUONS-NOUS CONTRE LE CANCER

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
COMITÉ DU CALVADOS

23, rue de l'Oratoire - B.P. 216
14012 CAEN CEDEX

Fax : 31 85 96 56

Tél. : 31 86 45 85

CCP : 104 56 U ROUEN

Bulletin d'Adhésion au verso

RECETTE

Crêpes légères

Préparation 15 mn



• 150 g de farine



• 50 g de fleur de maïs MAIZENA (5 cuillerées à soupe rases)



• Une pincée de sel



• 1/2 sachet de levure chimique ALSA



• 15 cl d'eau (1/2 verre)



• 15 cl de lait



• 3 cuillerées à soupe d'huile



• 4 œufs



• 2 sachets de sucre vanillé ALSA



• 4 cuillerées à soupe de rhum



• 1 zeste de citron



• 2 cuillerées à soupe de sucre en poudre



1 Dans une terrine mélangez tous les ingrédients : la farine, les sucres, la fleur de maïs MAIZENA, le sel, la levure, l'huile et les œufs.



2 Délayez peu à peu avec le lait, le rhum et l'eau pour obtenir une pâte bien lisse. Ajoutez le zeste de citron finement râpé.



3 Faites chauffer une poêle à fond épais, et graissez-la.



4 Versez une petite couche de pâte en mince épaisseur.

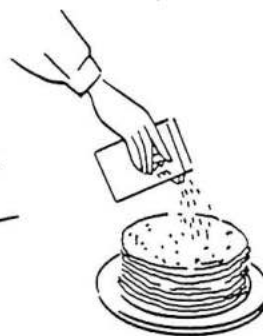


Mon Astuce :

Pour les conserver chaudes, il faut les garder empilées et non sucrées sur une assiette posée sur une casserole d'eau chaude en les recouvrant d'un saladier retourné.



5 Faire cuire à feu assez vif des 2 côtés en retournant la crêpe à la spatule... ou en la faisant sauter!!!



6 Servir les crêpes chaudes en les sucrant au fur et à mesure.

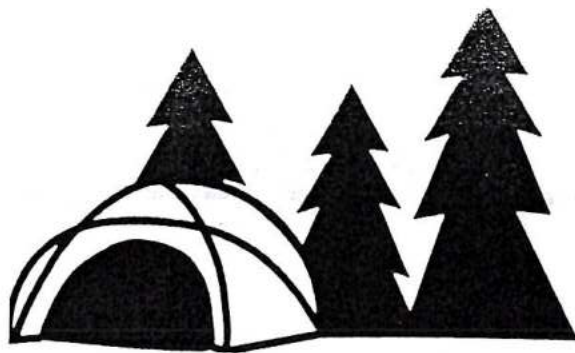
JEUX

Mots fléchés

					Homme divinisé		
					Mesure en Chine		
						Artère	
						Chevalier espagnol	
					Démonstr.		
					Faire tort		
					Pénétreras		
Bronzé				Acide			Prénom féminin
Pour le golfeur				Début d' alphabet			Réfute
		Bons à utiliser		Allah est son Dieu			
		En page		Levée aux cartes			
		Surface					
			Cher	Bière légère			
			Coups de baguette				
			En serre				
						Rétaise	
						Moitié d'Isis	
				Ouvre en grand			
				Mise en ordre			
Triste bande					Humble		
Hypothé- tiques				Possessif	Difficulté		

COLORIAGE





PROBLEME 42

H	E	R	O	S		L	I
A	V	E	N	U	E		N
L	E	S	E	R		C	E
E	N	T	R	E	R	A	S
	T	E	E		A	B	
M	U	S	U	L	M	A	N
A	E		X			P	L
F	L	A				A	L
I	L	I	E	N	N	E	
A	E	R	E		T	R	I
	S	E	S			O	S



*L'équipe Municipale
vous souhaite une
bonne et heureuse
année 97*

